

Vendredi 3 décembre 2021 – N°3410

Cher.e.s Président.e.s, Cher.e.s licencié.e.s,

Notre rentrée aura bien eu lieu et dans des conditions que nous n'espérions pas ou peu il y a encore quelques mois.

Il est désormais temps de se projeter, de se projeter non plus vers la survie mais vers la vie, le plaisir, l'excellence.

Et c'est ce qu'il se passe avec nos nombreux représentants Franciliens sur les échéances internationales. Je ne peux qu'être fier de notre Ligue.

Une Ligue qui revient au premier plan sur de nombreux fronts dont celui de la performance.

Bravo à tous ces nageurs qui nous font honneur mais également à leurs clubs et aux bénévoles qui les accompagnent et qui mettent tout en œuvre pour la réussite de la natation avec un grand « N ».

Mes nombreuses visites en clubs me rendent optimiste et me laissent penser que nous allons réussir notre pari : celui de faire de la Natation **LE** sport francilien.

Cependant, il faut rester vigilant. Notre sport est encore loin du niveau qui doit lui correspondre. Nos clubs sont encore fragilisés face à des collectivités ou des territoires qui peinent à comprendre la nécessité et le besoin de s'appuyer sur la compétence et le savoir.

C'est pourquoi il est important que vous, Président.e.s, veillez à donner de la force à vos comités départementaux. Cette force nécessaire est celle de la masse visible qui donne le poids et la puissance de la parole.

Vous êtes encore trop nombreux à ne pas donner votre voix, à ne pas être représenté.e.s. par votre institution qui se retrouve affaiblie au moment de défendre vos intérêts face à d'autres sports qui jouent la carte de la licence, donc de la représentativité par la visibilité.

Nous sommes sur la bonne voie mais encore loin du compte.

Nous, élu.e.s de votre ligue, serons à vos côtés pour défendre vos intérêts, afin de vous accompagner dans vos projets. Cependant, nos actions ne seront possibles que si tous les adhérent.e.s de nos clubs deviennent des licencié.e.s de notre fédération tout comme notre action ne pourra être efficace qu'avec des clubs qui seront 100% licences. N'attendez pas la fin de la saison !

Il vous faut avoir conscience que les collectivités opposent de plus en plus l'attribution des subventions, de leurs aides, en fonction du nombre de licencié.e.s et non plus du nombre d'adhérent.e.s. déclarés par vos soins.

Il y a des économies qui ne sont pas forcément de « bonnes économies » et qui risquent de mettre en difficulté, voire en danger, vos clubs et donc vos adhérent.e.s.

Pour terminer, les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Aussi, il est important que vous puissiez redonner un second souffle à votre activité en la faisant vivre.

Alors faites de la Natation une grande fête tout en prudence mais avec la joie, la bonne humeur et la créativité qui vous caractérisent toutes et tous.

Je vous souhaite un merveilleux mois de décembre et au plaisir de vous croiser sur les bords de bassins, ou ailleurs ...

Lazreg BENELHADJ – Président de la Ligue Île-de-France de Natation et Vice-président de la Fédération Française de Natation

ISSN 2679-0718 (imprimé)

ISSN 2744-0435 (version en ligne)

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20

<http://www.lif-natation.fr> - email : lif@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
PRUDENTS**



PARIS 2024



MEGATEK
CHRONOMETRAGE SPORTIF

l'atelier du son



Région
île de France

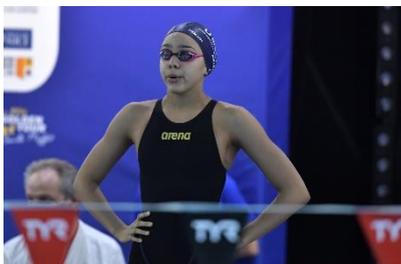


MINISTÈRE
DES SPORTS

Sélections Championnats du Monde Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)

Natation Course :

Ce sont 4 nageuses et 3 nageurs d'Ile de-France sélectionnés pour participer aux Championnats du monde 25m 2021 à Abu Dhabi du 16 au 21 Décembre 2021. Félicitations pour cette sélection à :



MOLUH Mary-Ambre
l'US CRETEIL NATATION



GASTALDELLO Béryl
ETOILES 92



DELMAS Justine
CNO ST GERMAIN-EN-LAYE



GRANGEON-DE-VILLELE Lara
AAS SARCELLES NATATION 95



POTHAIN Jordan
AAS SARCELLES NATATION 95



JOLY Damien
STADE DE VANVES



GROUSSET Maxime
CS CLICHY 92

 : KMSP/S.Kempinaire

Plongeon :



Félicitations à Gary Hunt du RSC Montreuil pour sa sélection au Championnat du Monde High Diving qui se déroulera du 15 au 21 Décembre 2021 à Abu Dhabi.

Il sera accompagné de Clémence MONNERY entraîneur au pôle de l'INSEP.

 : twitter de Gary HUNT

Eau-libre :

La Ligue Ile-de-France de Natation félicite les 7 nageur.se.s francilien.ne.s sélectionné.e.s pour la FINA MARATHON SWIM WORLD SERIES GRAND FINALE qui se déroulera le 15 et 16 décembre 2021 à Abu Dhabi.

KUKLA Clément de l'AAS SARCELLES NATATION 95
 MAGNE Matthieu de l'AAS SARCELLES NATATION 95
 OUABDESSELAM Léo de l'AAS SARCELLES NATATION 95
 REYMOND Axel de l'AAS SARCELLES NATATION 95
 VERPLAETSE Alexandre de l'AAS SARCELLES NATATION 95
 GRANGEON-DE-VILLELE Lara de l'AAS SARCELLES NATATION 95
 JOUISSE Caroline de l'AAS SARCELLES NATATION 95

Ils seront accompagnés par deux autres franciliens, membres du staff : Magali MERINO (Coordinatrice et entraîneur du pôle Régional au CNSD) en tant qu'entraîneur et Jean-Loup BOUCHARD (membre du comité directeur de la LIFN) en tant que médecin.

► WATER - POLO

Félicitations aux 3 poloïstes du CN NOISY-LE-SEC, GUERIN Denis, MARZOUKI Mehdi et SAUDADIER Rémi, pour leur sélection aux stages de l'équipe de France A Masculine de Water-Polo qui se dérouleront du 2 au 5 Décembre à l'INSEP et du 6 au 8 décembre à Marseille.

📷PhilippeFretault



GUERIN Denis



MARZOUKI Mehdi



SAUDADIER Rémi

► Billetterie Championnats de France Juniors à Massy

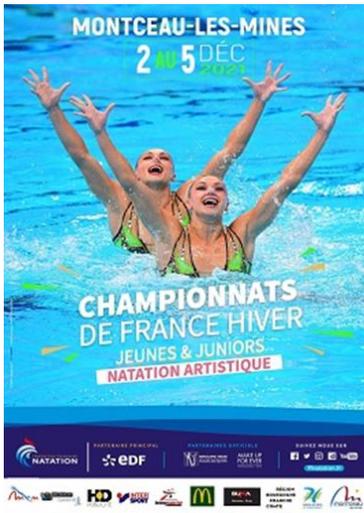


Vous trouverez ci-dessous le lien vers la billetterie des Championnats de France Juniors à Massy du 18 au 22 Décembre.

[BILLETERIE](#)

► NATATION ARTISTIQUE

1. Championnats de France Hiver à Montceau les Mines



Du 2 au 5 Décembre 2021 se dérouleront les Championnats de France Hiver, 6 Clubs Franciliens seront présents : Stade Français, Mouettes de Paris, GPS Corbeil Essonnes, AS NS les Aquarines, CA Orsay, Garches AS. Nous leur souhaitons le meilleur.

2. Synchro'Nat

Ce dimanche 28 novembre, se tenait le premier synchro'nat de la saison et le retour de ces épreuves en présentiel !

Une grande joie de pouvoir de nouveau se retrouver. Nous tenons à remercier le club des Aquarines qui accueillait ce rendez-vous, ainsi que la communauté de Paris Vallée de la Marne qui nous ont mis à disposition les structures nécessaires à l'organisation des épreuves au sol et aquatiques.

Il n'y aurait pas de compétition possible sans la présence des Officiels, et la mobilisation de ces derniers nous a permis de réaliser l'ensemble des 9 épreuves de cette journée de façon sereine.

Les épreuves de synchro'nat viennent valider un certain niveau de pratique et des critères sont attendus. Nous avons noté que certaines nageuses n'avaient pas encore le niveau de compétence requis notamment en technique. Les juges ont adressé les axes à améliorer pour les prochaines sessions.

ARGENT

AVENIR (55% de validation)

➤ Ballet-leg tendu direct

Verticalité de la cuisse sur la prise de voilier n'est pas respectée et beaucoup de nageuse avait la cuisse "le nez"

Le jury note un travail sur la montée du BL

➤ Barracuda

Si la verticalité de la descente est globalement respectée, la hauteur de la poussée barracuda est le point à travailler

➤ Début de promenade arrière

Le déplacement sur le cambré n'est pas respecté.

➤ Prise de carpé

Le déplacement sur la prise de carpé n'est pas respecté.

L'angle du carpé durant la rotation est à maintenir

Les juges ont noté une bonne qualité dans les positions flamenco, et une recherche de hauteur dans le voilier

JEUNES (aucune validation)

Les participantes n'avaient pas la maîtrise nécessaire. Les positions de base n'étaient pas reconnaissables

JUNIORS (2 validations)

Les nageuses manquaient d'extension et de maîtrise des positions de base

➤ **Barracuda**

La poussée doit être explosive avec une recherche de hauteur en fin de poussée

➤ **Raie manta**

L'isolation de la jambe verticale était recherchée, cependant un déplacement est attendu sur le début de l'élément

➤ **Cyclone**

Il y a un déplacement à respecter sur le début de figure

L'extension en grand écart était défailante et le dé cambré doit respecter le descriptif.

➤ **Tour vrillé**

Cet élément exigeant doit s'appuyer sur une verticale solide

- La position de début était maîtrisée ;
- Le critère de hauteur est important durant le 1/2 tour, or certaines nageuses n'avaient pas la capacité de réaliser le 1/2 tour avec la hauteur attendue ;
- La vrille est une vrille de 720°, nous invitons à reprendre le descriptif d'une vrille L'extension en grand écart était défailante et le dé cambré doit respecter le descriptif.

OR**JEUNES (75% de validation)**

Le jury remarque que les nageuses doivent améliorer le contrôle en vue de la participation aux compétitions N3 et note un travail des positions de base.

L'épreuve de synchro'nat demande de présenter les figures en respectant le dessin et non pas uniquement la réalisation des fondamentaux

- Le positionnement par rapport à la marque rouge et au sens de la figure : éviter d'être dos au jury durant la rotation de l'ariane, et en albatros favoriser une rotation face au jury ;
- Dans les figures de cambré, la tête doit être à la marque rouge ;
- L'extension des jambes est à améliorer.

JUNIOR (aucune validation)

➤ **Barracuda**

La poussée doit être explosive avec une recherche de hauteur en fin de poussée

➤ **Raie manta**

L'isolation de la jambe verticale était recherchée, cependant un déplacement est attendu sur le début de l'élément

➤ **Poussée barracuda jambe pliée**

Le descriptif de la figure n'est pas respecté, exécuter une poussée barracuda puis au maximum de la hauteur plier la jambe

L'extension en grand écart était défailante et le dé cambré doit respecter le descriptif.

➤ **Queue de poisson, rotation 720°**

- En position queue de poisson, les nageurs doivent respecter l'alignement vertical ;
- La rotation de 720°, doit être exécutée rapidement ;
- L'extension en grand écart était défailante et le dé cambré doit respecter le descriptif.

3. Formation des Officiels

Une formation d'officiel B aura lieu le dimanche 23 janvier 2022 à Pontault-Combault de 9h30 à 12h00, les Officiels n'ayant pas fait le recyclage du 17 octobre sont également invités à cette formation.

Inscription avant le 12 janvier 2022

4. Calendrier sportif 2021-2022 mis à jour

N'hésitez pas à proposer vos piscines pour les 3 compétitions : Eliminatoires challenge, challenge Poussines, Synchro'nat du mois de juin.

Date	Compétition	LIEU	JUGES ARBITRES
17-oct.-21	RECYCLAGE OFFICIELS	MENNECY	
13/14 novembre 2021	Journées d'Automne	CORBEIL	MC MONGIAT N LAVOUX
28-nov-21	SYNCHRONAT	PONTAULT	S LAGABBE P ROUALEN
2 au 5 décembre 2021	Championnats de France Hiver	MONTCEAU LES MINES	
12 décembre 2021	Formation Entraîneurs sur les figures imposées avenirs/jeunes	A confirmer	
22/23 janvier 2022	Challenge Néphéliane (Avenirs & Jeunes)	PONTAULT	M ESTEVES S LAGABBE M BONAVENTURE
5 ou 6 février 2022	SYNCHRONAT	CERGY	A GANDON E LUCOT
12/13 février 2022	Tournoi de Ballets Jeunes & Juniors	PONTAULT ou RUEIL	MC MONGIAT M ESTEVES
26/27 mars 2022	Championnats N3 & N2 Juniors	PONTAULT	MC MONGIAT E RONDOT JULOU
1 au 3 avril 2022	Open de France Natation Artistique	PARIS	
9/10 avril 2022	Championnats Nationale 3 Jeunes	CERGY	
11 au 17 avril 2022	Championnats de France N1 & Elite Juniors	??	
7/8 mai 2022	Championnats Nationale 2 Jeunes	MASSY	
21/22 mai 2022	Championnats Nationale 3 Avenirs	MASSY	
23 au 29 mai 2022	Championnats de France N1 & Elite Jeunes	SETE	
4/5 juin 22	Eliminatoires Challenge Promo		
11/12 juin 2022	Championnats Nationale 2 Séniors	PARIS	
	Championnats Nationale 2 Avenirs		
18-juin-22	Animation Poussines		
19-juin-22	SYNCHRONAT		
25/26 juin 2022	Finale Challenge	MASSY	
30 juin au 3 juillet 2022	Finale Nationale Avenirs & Jeunes Championnats de France Seniors TC	BOURG EN BRESSE	

► COMMISSION PLONGEON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24/11/2021

Présents : Michèle CLÉMENÇON, Christine GRANAL, Clémence MONNERY, Maïssam NAJI, Daniel AZORIN, Dominique BASSET, Michel BOUSSARD, Patrick DAS BOUCAS, Laurent FOUCHARD, Iván GARCÍA RODRIGO, Adam LEMIERE MAC-DOUGLAS et Mickaël RANAIVO HARIVONY

Excusés : Anne ROMAIN, Sébastien DEVAUX et Carlos SOTO ÁLVAREZ

I. INTRODUCTION

Iván García Rodrigo, président de la commission régionale de plongeon ouvre la séance de la première réunion de la saison. Cette réunion, compte tenu de la situation sanitaire, se tient par visioconférence.

II. NOUVEAUTÉS DE LA LIGUE

Clémence, ancienne CTS, a été nommée Directrice des équipes de France de plongeon. De ce fait, ses missions au sein de la ligue, hormis l'entraînement du CNAHN, ont pris fin. Nous lui souhaitons le plus grand des succès dans cette nouvelle aventure.

Maïssam NAJI, ancienne plongeuse de l'équipe de France, et en cours de formation pour l'obtention du titre d'entraîneur, la remplace dans certaines tâches à la ligue dans le cadre de son contrat d'apprentissage. Clémence nous informe aussi sur l'avancement de la constitution d'un club de plongeon à Villejuif. La piscine reçoit les tremplins courant décembre mais ils rencontrent des difficultés pour trouver des encadrants. Maïssam les accompagnera sur certains aspects comme la promotion et les journées de portes ouvertes. Il y a actuellement une formation MSN plongeon avec 4 participant-e-s dont Maïssam et deux plongeurs de l'équipe nationale.

III. LICENCES DE COMPÉTITION POUR LES MEETINGS PROMOTIONNELS

La FFN organise un meeting avec des catégories de compétition promotionnelle. La FFN aurait informé les clubs que pour participer à cette catégorie de compétition la licence « Natation pour tous » serait suffisante. Or à la ligue on n'a jamais reçu une telle consigne pour les compétitions régionales où la licence de type « Compétition » a toujours été demandée depuis la mise en place de ce type de licence.

IV. ASSOULISSEMENT DES RÈGLES ENF

Laurent FOUCHARD interroge sur les éventuels aménagements concernant l'ENF quant aux différents pass' eu égard à la situation vécue les deux dernières années. Il déplore qu'aucune souplesse n'ait été proposée aux clubs, en particulier pour le plongeon compte tenu du faible nombre de compétitions disponibles au cours de la saison.

Ce point est primordial pour les plongeuses et plongeurs souhaitant participer aux championnats de France pour lesquelles il n'y a pas encore ni lieu établi ni date confirmée.

V. RÉFECTION DE LA PISCINE DE MONTREUIL

La piscine de Montreuil va subir des travaux de réfection dans le cadre de sa préparation pour être « Terre d'accueil » avant les Jeux Olympiques de 2024. Lors de ces travaux de réfection il est prévu que la plateforme de 10 mètres soit enlevée.

Si cela se confirme ce serait un coup très dur pour le plongeon francilien (la piscine de Montreuil est, actuellement, la seule piscine en Île-de-France ayant une installation complète) et couperait le développement d'un des 4 clubs franciliens proposant du plongeon.

VI. SITUATION DE LA REPRISE DANS LES CLUBS

À la VGA-Saint-Maur le volume d'inscription global est tout à fait satisfaisant. Néanmoins le nombre de plongeuses et plongeurs dans les catégories les plus avancées a très fortement diminué.

Au CSVO Montmorency il y a eu beaucoup de départs à l'école de plongeon et peu de nouvelles inscriptions. Pas mal d'arrivées et le retour de deux plongeurs dans les catégories de compétition.

Au RSC Montreuil les effectifs restent au même niveau que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes. La section a obtenu un nouveau créneau ce qui lui a permis de maintenir le nombre d'adhérents.

Au Paris Aquatique aucun effet négatif lié au COVID n'a été constaté avec un nouveau record d'inscrits.

VII. PRÉSENTATION D'ADAM LEMIERE MAC-DOUGLAS

Adam, nouveau directeur administratif et financier de la LIFN, et Dominique BASSET (DTR) se joignent à la réunion une fois terminée celle du bureau élargi.

Adam se présente et nous synthétise son parcours et ses missions au sein de la ligue.

VIII. INTERVENTION DE DOMINIQUE BASSET

Dominique BASSET nous informe sur la modification de certaines procédures avec, notamment, une définition plus claire des objectifs et une évaluation des actions mises en place pour voir si elles ont pu contribuer à la réalisation desdits objectifs.

IX. ESTIMATION DU NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S AU TROPHÉE DE LA LIFN LE 30 JANVIER

Les 3 clubs concernés donnent une estimation d'une trentaine de participants pour cette compétition.

Laurent FOUCHARD attire l'attention sur le fait que le déroulement de cette compétition à la piscine de Montreuil (où il n'y a qu'un seul tremplin à 1 mètre) risque d'être très laborieux.

Après une brève discussion avec les autres entraîneurs il a été trouvé préférable de déplacer la compétition à une autre piscine. Compte tenu du nombre d'inscrits, l'option envisagée est Saint Maur.

Si jamais la date du 30 janvier n'est pas possible à Saint-Maur, les membres de la commission sont d'accord pour avancer la compétition d'une semaine.

Mise à jour post-réunion : Après contact avec Anne Romain, le 30 janvier étant un dimanche « impair » la piscine serait disponible. Je lui ai transmis un courrier avec un en-tête de la ligue pour formaliser la demande d'utilisation de la piscine pour le dimanche 30 janvier à partir de 13h30.

X. MISE À JOUR DE LA LISTE DES JUGES

Mickaël RANAIVO HARIVONY demande à ce que Quentin ROUSSEL, juge régional étant de retour en Île-de-France, soit intégré dans la liste des juges régionaux.

XI. STAGE DE PÂQUES

Compte tenu du contexte sanitaire il est proposé de réaliser ce stage à l'INSEP plutôt que de le faire à l'étranger. Les membres de la commission directement concernés sont d'accord avec ce changement.

Le stage aurait lieu la dernière semaine d'avril (première semaine des vacances de Pâques). Il concernerait une dizaine de plongeuses et plongeurs en régime de pension complète et avec deux séances d'entraînement de 2h chacune à caler en fonction des horaires d'entraînement du pôle.

Une réunion de la commission aura lieu le mercredi 2 février 2022 avec comme objectif la préparation du stage ainsi que la détermination des modalités de sélection.

XII. MESURES SANITAIRES

Il est rappelé que l'accès à la piscine pour la compétition est soumis à la présentation d'un passe sanitaire pour les plus de 12 ans (athlètes, entraîneurs, officiels et public) et que le port du masque est obligatoire pour tout le monde à tout moment (sauf pour les athlètes lors de leur concours respectif).

XIII. CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER

Michel BOUSSARD demande à ce que Noël PORCU et Sylvie CAILLET soient contactés de toute urgence afin d'avoir la date et le lieu des championnats de France d'Hiver.

Mise à jour post-réunion : Dans un e-mail en date du 25/11/2021 Noël PORCU nous informe qu'aucune des deux collectivités contactées pour les championnats de France n'a encore répondu. Elles ont été relancées et la FFN communiquera la date et le lieu dès qu'il y aura un retour positif et formel d'une des collectivités.

XIV. CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

Michel BOUSSARD demande aussi des dates concernant les championnats de France des Maîtres. À ce sujet, Carlos SOTO ÁLVAREZ et Patrick DAS BOUCAS ont évoqué la possibilité de les organiser en même temps du Tournoi International de Paris le week-end de la Pentecôte (autour du 4 et 5 juin 2022).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Iván GARCÍA RODRIGO
Président de la commission de plongeon
Ligue Île-de-France de Natation

FORMATION - ERFAN

Formation NAGEZ FORME SANTÉ :



FORMATION BREVET FEDERAL EDUCATEUR NAGEZ FORME SANTE

LE NAGEZ FORME SANTE

L'activité Nagez Forme Santé (NFS) consiste à mettre à profit les activités de la natation de manière adaptée afin de restaurer, maintenir ou développer son capital santé. Cette activité s'adresse à toutes les personnes souhaitant prendre soin d'elles. Le public NFS est un public fidèle et investi dans la structure associative

L'EDUCATEUR NFS

Le Brevet Fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé garanti des compétences et des savoirs dans le domaine des maladies chroniques et affections longues durées (cancers, maladies métaboliques, maladies cardio-respiratoires...) et dans la conduite de séance natation/santé. L'éducateur travaille en équipe avec son club pour intégrer les réseaux santé de son territoire. Il assure le lien avec les pratiquants.

LE CLUB NFS

Le club FFN s'inscrit dans le paysage associatif local. Les relations avec la collectivité ainsi que le(s) gestionnaire(s) des équipements sont renforcées. Les clubs disposant d'un éducateur certifié NFS peuvent obtenir l'agrément NFS auprès de leur ligue régionale. L'emploi de l'éducateur est conforté par l'activité, ce qui contribue à la réussite du projet du club.

**Nous vous convions à
participer à la formation
organisée par l'ERFAN
Ile-de-France**

**Formation organisée
autour de
5 week-ends de janvier à
avril 2022 et d'un temps
de certification
en juin**

**Formation ouverte à
tous les éducateurs
(sous conditions),
âgés d'au moins 18
ans, licenciés FFN,
se destinant à
encadrer une
pratique de la
natation adaptée à
un public spécifique**

**Inscription auprès de
l'ERFAN
Ile-de-France avant le
14 janvier 2022**

ERFAN IDF

163 Bld Mortier
75020 Paris

01.40.31.19.52

erfan@lif-natation.fr

<http://iledefrance.ffnatation.fr>

Formation continue des entraîneurs de natation artistique :



Une formation continue ouverte à tous les entraîneurs de natation artistique est organisée le dimanche 12 décembre 2021 à la piscine de Corbeil. En suivant le lien vous trouverez les informations sur cette journée ainsi que le formulaire d'inscription en ligne.

<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=yJcy9EyFNUuglfGEkSeBGPKa2jKR8f5CjbfsvZ-YQIUmfhXSFFEWIBKSFRWRjk5TUI5RU9RQTQ0NC4u>

Formation Aisance Aquatique à Versailles Satory.

Du lundi 22 novembre au vendredi 26 novembre avait lieu une formation de formateurs « Aisance Aquatique » à la piscine de Versailles Satory.

Cette semaine a été un moment enrichissant pour tous les stagiaires et les instructeurs.

Merci à Pablo DE CASTILLA et Karl LABES accompagné par Nicolas GUY pour les conseils avisés dispensés lors de cette formation.

Merci au club de la SN Versailles et à l'école de Martinière pour leur accueil.

Félicitations à tous les enfants de moyenne et grande section pour leur enthousiasme et leur réussite tout au long de cette classe bleue et bravo aux éducateurs stagiaires pour leur investissement.



Formation BF 4 : les stagiaires en visite au CAF du CNO-ST-GERMAIN :



Ce lundi 29 novembre 2021, les stagiaires BF 4 ont pu rendre visite au CAF St Germain à la piscine du dôme de Saint Germain-en-laye.

A cette occasion ils ont pu observer et échanger avec Guillaume BENOIST, entraîneur et directeur technique du CNO.

La ligue Île-de-France de Natation remercie le CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE et tout particulièrement Guillaume pour son accueil et son partage d'expérience très enrichissant apprécié de tous les stagiaires.

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES



Le 25 novembre a été décrétée Journée Internationale de lutte contre les violences faites à l'égard des femmes. Dans ce cadre et dans la continuité de son engagement au quotidien, La Ligue Île-de-France de Natation a donné la parole à Laura TREMBLE, membre du duo français de natation artistique 8e aux JO de Tokyo et licenciée au club les Aquarines de Pontault-Roissy dans le 77.

Elle nous a fait part de son engagement pour lutter contre ce fléau.

Tous ensemble brisons le silence !

[Lien Instagram](#)

[Lien Facebook](#)

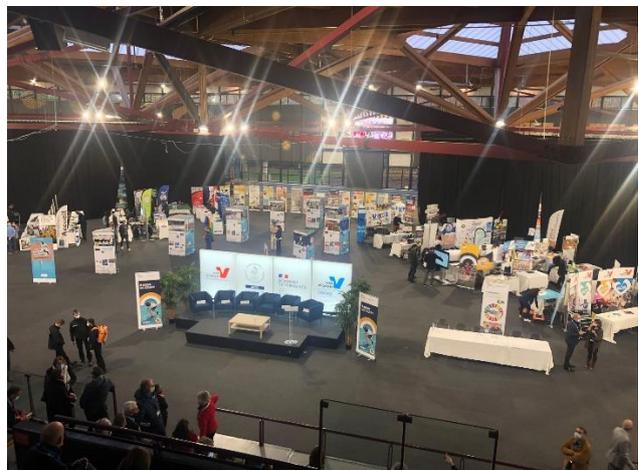
Séminaire Génération 2024 :



La Ligue Ile-de-France de Natation en partenariat avec le Comité Départemental du Val d'Oise était présente au séminaire Génération 2024 qui se déroulait au Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportives du Val d'Oise (CDFAS).

Ce séminaire Génération 2024 avait vocation à « développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes ». Toute la journée, la Ligue était présente au « village des acteurs » mais aussi lors des tables rondes organisées.

Ce fut l'occasion pour Guy CANZANO, président du Comité Départemental du 95, et qui représentait aussi la Ligue Ile-de-France de Natation, de rencontrer les différents acteurs impliqués dans le sport sur le département du Val d'Oise.



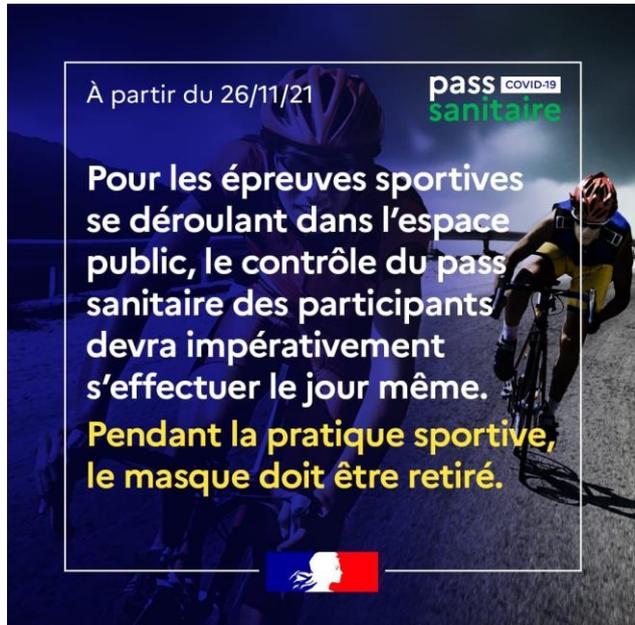
Mesures sanitaires pour le sport à partir du 26 novembre 2021 :

Afin de protéger les citoyens face à reprise de l'épidémie de COVID-19 le gouvernement a décidé de mettre en place de nouvelles mesures sanitaires.

Retrouvez les décisions sanitaires applicables au sport à partir du 26 novembre 2021 :

<https://bit.ly/3nXGKFD>

Vous trouverez aussi les tableaux en page 13-14 et 15



► Carnet Noir



Nous avons appris hier le décès de Luc Bonnard, arbitre, formateur, délégué, et passionné de Water-Polo.

Luc a dirigé pendant de nombreuses années le club de Montargis (45) et était également ces dernières années, licencié au Club de Choisy le Roi (94).

Avec beaucoup de tristesse, la Ligue Ile de France présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Luc.

Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 26 novembre 2021

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières

LE PASS SANITAIRE	
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	<p>Présenter soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un schéma vaccinal complet ; - Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h à partir du 29/11 ; - Un certificat de rétablissement de la Covid-19. <p>http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions</p>
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	<p>Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire. Ce sont les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité.</p> <p>Un registre doit mentionner les personnes en charge du contrôle.</p> <p>Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.</p>
PORT DU MASQUE	
ERP PA et ERP X	<p>En complément du pass sanitaire, le port du masque est de nouveau obligatoire dans les équipements sportifs couverts et de plein air (ERP X et PA), excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.</p>
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	<p>Pas de port du masque obligatoire.</p> <p>Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.</p>

La mise en place d'un cahier de rappel s'impose dans les ERP de type X. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal).
Toutes les informations sont disponibles ici : <https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>

PRATIQUANTS DE LOISIR ET DE COMPÉTITION	
Haut niveau* et professionnel * athlètes inscrits sur les listes ministérielles Élite, Sénior, Relève	Obligation du Pass sanitaire pour les sportifs qui pratiquent dans les ERP intérieurs (ERP X) et de plein air (ERP PA). Exemption* pour les compétitions et manifestations sportives (en dehors des ERP) soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation.
Mineurs de plus de 12 ans	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public). Toutes pratiques autorisées. Les jeunes qui auront 12 ans en cours d'année disposeront d'un délai de 2 mois pour présenter leur Pass sanitaire. Pour les épreuves sportives se déroulant dans l'espace public, le contrôle du pass sanitaire doit être effectué le jour même.
Majeurs	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public). Toutes pratiques autorisées. Pour les épreuves sportives se déroulant dans l'espace public, le contrôle du pass sanitaire doit être effectué le jour même.

Sont assimilés à des ERP X ou PA, les « ERP éphémères » et les « ERP par destination ».

Les ERP « éphémères » : Il s'agit d'équipements assimilables à des ERP de type PA, aménagés le cas échéant dans les conditions fixées par la réglementation ERP de droit commun, qui ont vocation à être désinstallés à l'issue de l'évènement. C'est un cas de figure assez classique que nous rencontrons lors d'évènements sportifs pas obligatoirement soumis à déclaration et/ou autorisation.

Les ERP « par destination » : Il s'agit de bâtiments, locaux ou enceintes, qui ne sont pas répertoriés comme ERP, dont la fréquentation est nécessaire à la mise en place des activités du seul public qui y accède, sans que l'activité, organisée par un établissement d'activités physiques et sportives (EAPS), ne s'y déroule forcément. Il peut s'agir d'un lieu de rendez-vous ou d'accueil, d'un lieu de stockage de matériel ou de produits.

* Exemption non applicable si les sportifs de haut niveau ou professionnels concourent simultanément avec des sportifs amateurs. Dans ce cas le Pass sanitaire est imposé à tous.

Pour mettre en œuvre le Pass Sanitaire : <https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>



SPORT SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE	
Mineurs et majeurs	Exemption du Pass sanitaire pour les élèves (majeurs ou mineurs) et leurs enseignants dans tous les lieux d'enseignement de l'EPS habituels : piscines, gymnases... Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur (types de pratiques adaptés au niveau de circulation du virus).
BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ACCUEILLANT DU PUBLIC DANS LES ERP ET LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS	
Mineurs et majeurs	Obligation du Pass sanitaire et du port du masque.
SPECTATEURS	
Équipement extérieur (ERP PA) ou ERP de plein air éphémère	Pass sanitaire et port du masque obligatoires dès la 1 ^{re} personne et respect des gestes barrières. Assis : 100 % de la capacité de l'enceinte, sauf si arrêté préfectoral.
Équipement intérieur (ERP X)	Debout : distanciation physique d'un mètre.
VESTAIRES COLLECTIFS	
	Ouverts.
RESTAURATION, BUVETTE	
	Protocole Hôtel Café Restaurant (HCR) applicable.

À noter que :

- En l'absence de port du masque, et sans préjudice des règles qui le rendent obligatoire, la distanciation est portée à deux mètres
- Le port du masque est obligatoire dans les aéroports, les avions, les navires à passagers, véhicules de transport en commun, gares.

Offres d'emploi



Les offres d'emploi publiées sur le site de la Ligue sont ici en lien

<https://iledefrance.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=2&idrub=115>

